

Le commun : une approche politique prometteuse ?

ALAIN OBADIA

Depuis plusieurs années, le thème des communs est monté en puissance dans le débat d'idées et dans le champ politique.

Dans la dernière période, les articles, les conférences et les colloques se multiplient sur le sujet illustrant ainsi son impact grandissant.

N'oublions pas que la notion de « communs » remonte très loin dans l'histoire des sociétés humaines (cf les « Commons » dans les campagnes de l'Angleterre féodale ou encore le droit de « vaine pâture » pour les paysans non-proprétaires dans la société médiévale en France...). Rappelons qu'elle a quasiment disparu pendant une longue durée, victime de la dynamique de développement capitaliste (Cf mouvement des « enclosures » dans l'Angleterre de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle)

Dans la période contemporaine, elle a été replacée dans l'actualité par l'attribution en 2009 du prix Nobel d'économie à l'économiste et politologue américaine Elinor Ostrom pour ses travaux sur les modes de gestion de ressources communes par des communautés réelles à travers le monde. Puis, d'autres ouvrages importants ont été publiés. On peut citer notamment ceux de Toni Negri et Michael Hardt⁹⁹, de Pierre Dardot et Christian Laval¹⁰⁰ ou encore l'ouvrage collectif dirigé par Benjamin Coriat¹⁰¹. Il est bien clair que la réémergence de ce sujet dans les conditions d'aujourd'hui ne

peut s'assimiler à la revendication d'un retour à des situations historiques antérieures bien éloignées des enjeux de la période que nous vivons.

En effet, l'ancrage de cette thématique provient surtout des multiples mobilisations et pratiques alternatives qui s'en revendiquent dans de nombreux domaines et partout dans le monde. Elle ne se limite donc pas à une simple création conceptuelle. Elle correspond à une aspiration et à une vision du vivre ensemble qui travaille en profondeur la société. C'est en cela qu'elle constitue une approche politique.

1/LES COMMUNS COMME APPROCHE POLITIQUE

Ces aspirations, ces mobilisations, cette vision renouvelée du vivre ensemble correspondent au caractère de plus en plus prégnant d'enjeux majeurs pour notre avenir.

Elles témoignent d'abord d'une lourde contradiction. Le capitalisme se révèle de plus en plus incapable d'apporter des réponses pertinentes en termes de progrès humain durable aux défis essentiels posés aujourd'hui à l'humanité. Aucun d'entre eux ne peut trouver de solution dans la concurrence pour la captation du profit érigée en principe cardinal. Et pourtant, faute d'alternative considérée comme crédible ce même capitalisme semble aujourd'hui plus fort qu'il ne l'a jamais été. Qui plus est, il conduit

des offensives visant à ancrer encore plus profondément sa domination. On peut mentionner par exemple les attaques systématisées contre les droits démocratiques (au nom de l'idéologie « post-démocratique ») l'utilisation des peurs et des idéologies nationalistes racistes et xénophobes nourries par la crise elle-même et renforcées par les menées terroristes du djihadisme, ou encore le développement des impasses populistes.

La recherche d'alternatives, et même la recherche de sens sont donc cruciales. Face au verrouillage de la situation elles s'appuient sur des réalités nouvelles particulièrement sensibles auxquelles le système en crise profonde ne peut apporter de réponses satisfaisantes.

Des réalités nouvelles particulièrement prégnantes

Avec le niveau contemporain de productivité du travail – dont la progression est constitutive de l'histoire humaine – jamais n'ont existé autant de moyens d'agir sur le milieu de vie des êtres humains et sur les êtres humains eux-mêmes. Mais cette action peut engendrer le meilleur comme le pire. Pour affronter cette situation sans précédent, l'humanité a besoin de se libérer de la séparation des rôles entre la minorité qui décide à son profit et la majorité astreinte à obéir à ses directives ; séparation aussi ancienne que l'exploitation de l'homme par l'homme et que l'émergence des rapports de classe faisant corps avec cette exploitation.

Sans prétendre à l'exhaustivité, notons les liens de cette réalité fondamentale avec les transformations profondes que connaît le travail dont la composante intellectuelle devient prédominante et qui ne peut désormais être que collaboratif si nous voulons qu'il exprime toutes ses potentialités.

Notons également que les technologies numériques démultiplient les besoins et les possibilités de partages. Les communs numériques constituent une réalité structurante de notre époque. Ils appellent de nouveaux modes de gestion coopératifs et participatifs.

Plus largement encore, même si l'idéologie du capitalisme libéral persiste à magnifier le paradigme de la concurrence comme à cultiver l'individualisme et le chacun pour soi, la vie réelle démontre chaque jour l'inanité de cette approche. Les défis écologiques impliquent des réponses communes. La transformation en pro-

fondeur des modèles de consommation et de production oblige à réfuter les logiques de moins-disant social et environnemental ou encore l'illusion qu'on peut tirer son épingle du jeu seul contre tous. Malgré la ségrégation urbaine, les villes sont de plus en plus productrices de communs.

Dans ces différents domaines des pratiques nouvelles voient le jour. Dans la sphère de l'écologie ou dans celle de l'économie sociale et solidaire, notamment, elles permettent d'apporter des réponses concrètes, effectives, « à portée d'action ». Plus largement, de multiples luttes ou mobilisations relèvent de la même volonté et de la même logique.

Droit d'usage partagé et droit de propriété

Car dans le monde en devenir de plus en plus de biens, de services ou plus globalement d'activités humaines voient leur utilité et leurs bienfaits entravés voire saccagés s'ils subissent les règles de l'appropriation. Leurs potentialités de développement émancipateur ne peuvent s'exprimer que si le droit à leur usage partagé est pleinement reconnu.

Cette remarque porte loin. Elle signifie que des biens, des services ou des activités sont déclarés comme n'appartenant à personne, comme étant « inappropriables ». Cela ne signifie pas qu'ils sont en déshérence. Cela signifie en revanche qu'ils sont gérés (ou « gouvernés ») de telle manière que leur usage (l'« Usus » du droit romain) est partagé selon des règles définies en commun mais que personne ne détient l'« Abusus » c'est-à-dire le droit de vendre ou de donner, de démanteler ou de détruire. Ces derniers éléments sont des caractéristiques essentielles du droit de propriété qui est ainsi remis radicalement en cause. La gestion des communs obéit ainsi à une logique alternative : celle du partage du droit d'usage et du maintien en bon état (voire du développement ou de l'amélioration) pour les générations futures

⁹⁹ Michael Hardt, Antonio Negri ; Commonwealth), Gallimard, 2014, 624 p

¹⁰⁰ Pierre Dardot et Christian Laval, Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle, Paris, La Découverte, 2014. 593 p

¹⁰¹ Benjamin Coriat (dir.), 2015, Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire, Paris, Les Liens qui Libèrent, 297 page

2/DES CONCEPTIONS DIFFÉRENTES ET DES DÉBATS DE FOND

On commettrait néanmoins un contresens si on perdait de vue que la thématique des communs (ou du commun nous reviendrons sur cette distinction) est l'objet de nombreux débats de fond voire de polémiques qui sont le reflet de la diversité politique des conceptions existantes.

Il est évidemment impossible, dans le cadre de cette note, de se fixer une ambition exhaustive dans l'exposé de ces débats. Plus modestement on peut illustrer leur nature par quelques exemples.

Se limiter aux « biens communs » ?

Certaines approches très présentes – et depuis longtemps – dans le mouvement altermondialiste centrent la bataille sur la question des biens communs et notamment sur celle des « biens communs de l'humanité ». Elles soulignent à juste titre le caractère vital d'empêcher l'appropriation privée et l'exploitation à des fins de profit de biens essentiels pour le devenir de la planète et des êtres humains. L'eau, l'oxygène, le climat les semences mais aussi la libre diffusion de l'information, des connaissances et du savoir sont le plus souvent cités dans la liste de ces biens communs. Plus largement, cette approche sous-tend des batailles de grande portée comme l'opposition au brevetage du vivant, la lutte contre l'appropriation de ressources naturelles ou encore la protection de zones fragiles. La déforestation de l'Amazonie ou de territoires entiers de l'Indonésie, les menaces considérables que font peser les majors de l'industrie pétrolière sur l'Océan Arctique démontrent l'actualité et l'urgence de ces questions.

Toutes ces batailles sont évidemment celles des communistes. Nous avons démontré notre détermination à ce propos l'année dernière dans la préparation de la COP 21 dans la perspective de l'accord de Paris.

En même temps, cela ne doit pas empêcher de considérer que, même s'il faut tenir ce front, les ambitions de la démarche du commun doivent aller plus loin. D'une part parce qu'elle doit concerner toutes les échelles territoriales, d'autre part parce qu'elle ne se limite pas à une liste fixée a priori aussi emblématique soit-elle enfin parce qu'elle ne part pas d'abord des biens ou services concernés mais d'un rapport social. Comme l'indiquent P. Dardot et C. Laval, la

démarche est d'abord liée « à l'activité des hommes eux-mêmes : seule une pratique de mise en commun peut décider de ce qui est « commun », réserver certaines choses à l'usage commun, produire les règles capables d'obliger les hommes »¹⁰²

Sur le premier point, faire du commun un principe politique c'est aussi raisonner à l'échelle de la proximité. Même s'il est évident que les biens communs de l'humanité nous concernent tous au quotidien et que les batailles se mènent dès le niveau local, il est clair que leur aboutissement se situe à l'échelle internationale ou au moins à celle de régions du monde. Les batailles de proximité évoquées ici sont celles qui peuvent avoir un aboutissement local à « portée de lutte » pour reprendre une image déjà évoquée. C'est le cas par exemple de la création de coopératives ou de tiers lieux, c'est le cas de la prise en charge associative de problèmes qui préoccupent une population, c'est le cas aussi de la gestion sous des formes collectives d'espaces d'intérêt commun etc.

Sur le second point, la définition d'une liste arrêtée « d'en haut » précisant ce qui fait ou ne fait pas partie des biens communs peut devenir un frein à l'essor des luttes et du développement de cette thématique.

Cette remarque est d'autant plus fondée que des débats de ce type existent d'ores et déjà. Pour les uns, nous venons de le voir, seuls les biens vitaux doivent être concernés. Pour d'autres, les communs ne peuvent être que les biens « naturels » mais quid alors des communs numériques ? Pour d'autres encore, ce qui relève de la propriété publique ne fait pas partie des communs au prétexte que c'est l'État ou une institution publique qui en est propriétaire (Cf Négri et Hardt). Pour certains enfin, seuls des biens par nature inappropriables relèvent de la démarche. (Ici ce n'est pas le caractère inappropriable qui fait débat mais celui de la définition du « par nature »). Précisément, si nous prenons au sérieux la démarche ne devons-nous pas considérer que c'est en commun que les personnes ou populations concernées doivent déterminer ce sur quoi elles entendent agir et ce qui doit relever de la prise en charge commune ?

Exclure les services publics de la démarche ?

La question des services publics illustre parfaitement ce propos. Pour un certain nombre d'au-

teurs les services publics doivent être exclus du périmètre car ils sont dans le champ de l'étatique ou de l'institutionnel considérés comme étranger « par nature » à la démarche. Or l'activité des services publics concerne pour l'essentiel des domaines dans lesquels l'égal accès des populations doit être garanti et qui doivent être gérés, avant tout, avec l'objectif de répondre aux besoins. Devons-nous alors rester enfermés dans les conceptions étatiques et technocratiques qui président aujourd'hui à leur gestion (Conceptions qui favorisent d'ailleurs l'idée que leur prise en main par le privé ne change pas grand-chose) ? Ne devons-nous pas au contraire avoir une approche des services publics comme des communs à gérer démocratiquement (rôle des usagers, des personnels et des élus à tous les niveaux) et à désétatiser ?

Chacun perçoit la portée de ce débat. Il implique d'abord beaucoup de créativité. Peut-être doit-il conduire à imaginer un nouveau type d'entreprises ou d'institutions gestionnaires de ces services. Il impose dans la gauche de gauche, un débat de fond sur la place de l'État dans le processus transformateur comme dans la société. En tout état de cause, il oblige à approfondir la notion de processus. En effet, nul ne peut envisager de passer en quelques mois du modèle actuel des services publics (incluant de plus en plus leur privatisation et leur gestion selon les normes du privé) à une conception novatrice fondée sur les communs. En revanche développer des batailles de montée en pouvoirs des usagers, des personnels et des élus, contester les objectifs actuels de gestion, les indicateurs et les critères de décision pour y substituer d'autres, est une ligne stratégique concrète et rassembleuse porteuse de sens et de perspectives. Elle permet une construction « en processus » du commun dans le champ de services publics appelés à en être partie prenante.

Le caractère essentiel des « communs numériques »

La question des communs numériques peut également illustrer la démarche.

Le développement des réseaux comme celui des technologies permettant de passer directement de la disponibilité de l'information à la fabrication décentralisée ont créé une situation nouvelle. Ils ont démultiplié de manière exponentielle les nécessités et les possibilités de partage entre les humains. En effet, contrairement à un

bien ou un service, la caractéristique d'une information est que l'on ne s'en dessaisit pas quand on la partage. Avec la révolution numérique un nouveau continent de l'activité humaine a été découvert qui porte des potentialités immenses (bien que contradictoires) au service du progrès humain. Si l'on veut sauvegarder ces potentialités, l'avancée du numérique ne doit pas être enserrée dans le carcan de l'appropriation pour le profit qui est consubstantielle au capitalisme. C'est ce que porte, pour l'essentiel, un mouvement puissant, mondial et multiforme qui s'est développé dans ce vaste champ d'activité.

Il est là encore impossible de tenter une analyse complète du bouillonnement intellectuel et militant présent en ce domaine. Rappelons à titre d'illustration le développement depuis un peu plus de 15 ans de Wikipédia première encyclopédie interactive mondiale, celui des mouvements pour le logiciel libre, pour l'open source (qui veut aller plus loin en favorisant l'amélioration collective des logiciels par l'accès au code source), la multiplication des tiers lieux créatifs dont celui des fabs labs. Soulignons la myriade de projets collaboratifs et coopératifs permis, dans tous les domaines, par les outils numériques. Rappelons bien sûr les multiples batailles contre la mainmise des grands groupes mondiaux (les Gafa) sur les réseaux et plus globalement sur les outils numériques.

¹⁰² Voir op cit

Cette dernière remarque conduit à rappeler que le numérique est, comme toutes les activités humaines, l'objet d'une bataille acharnée du capital pour le transformer en un gisement de profits. Dans ce domaine comme dans tous les autres, la démarche pour développer les communs ne se situe pas en dehors de l'affrontement de classe. Cette remarque nous rappelle que le capital lui-même est confronté au caractère incontournable du commun – pas seulement dans le numérique d'ailleurs – et qu'il tente d'en assumer une certaine gestion visant à l'intégrer dans les stratégies de rentabilité financière. Mais pour cela il doit l'amputer de certaines de ses caractéristiques essentielles concernant notamment la nature et les finalités de sa « gouvernance ». D'où une contradiction sur laquelle nous devons savoir porter le fer. Pour résumer, l'ensemble de ce propos concernant le numérique, nous voyons se constituer un nouveau champ d'activité, de luttes et de transformations concrètes qui marquent en profondeur la société.

Nous avons pris beaucoup de retard dans la prise de conscience de ces réalités et de leur portée. Depuis quelques années nous avons décidé de nous y impliquer pleinement. Déployons les efforts nécessaires pour cela. C'est vital pour la pertinence et le rayonnement de notre action. La politique est d'ailleurs d'ores et déjà transformée par cette réalité.

Un champ de renouvellement démocratique.

La troisième illustration de la vigueur du Commun concerne l'aspiration démocratique à pouvoir exprimer son opinion et à être partie prenante des décisions qui impactent notre vie. Depuis bien des années, mais avec une forte accélération dans la dernière période, nous savons que c'est une donnée montante dans la société. Notons qu'elle résiste aux offensives de régression démocratique que mettent en place les forces politiques du capital. Cette aspiration s'exprime de manière protéiforme.

Au positif pour revendiquer plus de participation dans les organisations du travail, (ce que certaines entreprises prennent en compte y compris pour dévoyer ces revendications vers des impasses qu'illustre la mode managériale des « entreprises libérées »¹⁰³), pour exiger des processus de décisions collectives dans les luttes ou encore pour soutenir des formes novatrices de démocratie participative.

Au négatif en rejetant de plus en plus le travail aliénant voire le travail salarié dans son ensemble ou en se plaçant en retrait vis-à-vis d'un système politique dans lequel la voix du plus grand nombre ne compte pas (au total ce sont toujours les mêmes politiques qui sont conduites au profit des mêmes au détriment des mêmes).

Le lien entre cette aspiration démocratique et la volonté d'agir ensemble qui caractérise le commun est évident. Penser, exprimer, échanger sont les caractéristiques même du commun. Cela confirme que le développement des communs ne tient pas seulement à leur nature mais surtout au fait qu'ils sont gérés en commun.

Penser en termes « d'agir commun »

À mon sens les communistes doivent adopter l'attitude la plus ambitieuse et la plus inclusive pour concevoir et développer leur intervention en ce domaine. Pour l'essentiel, c'est la pratique collective qui crée le Commun. Celui-ci n'est pas tant un objet qu'une démarche. Pour évoquer encore une fois la thèse de Dardot et Laval on peut souligner que le Commun est avant tout un « agir commun » Il implique de déterminer en commun les objectifs que l'on veut poursuivre, de concevoir en commun les moyens de les atteindre, de décider réellement en commun pour agir effectivement en commun. Il implique aussi des processus instituant pour définir des règles de gestion (certains disent de gouvernement) des communs ainsi définis.

Si nous nous plaçons dans cette perspective, nous comprenons la différence existant entre le commun (cette démarche) et les communs (les objets ou activités auxquels la démarche s'applique).

Plus encore, cette conception large permet d'explorer de manière novatrice (en tout cas renouvelée) des terrains essentiels. La culture, le logement et l'urbanisme, la santé, l'éducation entrent à l'évidence dans ce champ et la liste n'est, bien sûr, pas complète.

Si nous réfléchissons à l'entreprise des perspectives d'action et de luttes peuvent s'ouvrir. Cela fait des années que nous soulignons que l'entreprise ne peut être réduite au seul capital. Elle est avant tout constituée par des interactions sociales : des savoirs, des qualifications, des collectifs, des organisations, des relations avec des fournisseurs, des sous-traitants et des clients, une insertion dans des territoires et des écosystèmes. Ce sont des communs ! Ils relèvent d'une

gestion en commun qui implique des pouvoirs nouveaux, des pouvoirs effectifs.

Au-delà de l'entreprise des questions structurantes peuvent être abordées en ces termes. Mentionnons à titre d'exemple le droit à l'emploi pour tous ou encore la gestion monétaire.

3/UN ENRICHISSEMENT DE NOTRE STRATÉGIE POLITIQUE

La démarche du commun est comme on le voit de grande portée. Elle est de nature à renouveler notre stratégie politique tout en lui donnant un champ plus vaste.

En premier lieu, elle peut nous permettre de travailler de manière plus concrète et plus précise sur le sens de notre combat. Placer au cœur de notre activité l'« agir ensemble » face à l'idéologie désormais dominante de la concurrence de chacun contre tous, valoriser explicitement et comme un objectif essentiel la démarche de coopération peut nous aider à faire comprendre de manière plus synthétique et plus lisible ce que signifie notre action.

Ensuite, elle peut nous permettre de traiter l'un des angles morts les plus préjudiciables à notre influence politique : celui de l'utilité concrète. En évoquant cette question je fais référence à la possibilité de mener des combats potentiellement victorieux sur des sujets certes sectoriels mais néanmoins structurants, de nature à changer la vie de millions de gens sans attendre des transformations plus globales. Si nous acceptons d'être lucides, nous savons bien qu'aujourd'hui, dans les faits, nous sommes présents sur deux terrains principaux qui ont du mal à s'articuler vraiment.

D'un côté, nous participons à des batailles importantes et absolument nécessaires. Pourtant, face à un capitalisme pugnace et belliqueux ces batailles sont le plus souvent perçues comme défensives. Même quand elles sont victorieuses (ce qui est de plus en plus difficile) même quand nous veillons à lier défense et perspectives dans nos explications ces batailles nous font, malgré notre volonté, apparaître comme des défenseurs de l'existant. Ainsi, nous sommes vulnérables sur le terrain de l'image passéiste qu'on veut donner de nous. De surcroît, nous ne mettons pas assez en perspective, pas assez en « sens cohérent » les batailles constructives dans lesquelles nous sommes actifs par exemple pour la création de solutions coopératives ou le développement des circuits courts.

D'un autre côté, nous développons une argumentation sur la nécessité de changements politiques profonds pour sortir de la crise et mener dans tous les domaines une politique au service du progrès humain durable. C'est évidemment pertinent et essentiel. Mais dans la situation actuelle (et en réalité cette situation dure depuis de nombreuses années) cela n'apparaît pas crédible face aux multiples déceptions et trahisons subies par notre peuple, face à l'émiettement présent de la gauche et au scepticisme qu'il provoque. Bref, nous apparaissions coincés entre un certain pointillisme dans les luttes et une approche trop globalisatrice.

La démarche du commun peut nous permettre de sortir de cette configuration en nous permettant d'opérer un saut qualitatif dans notre engagement pour des combats sur des terrains novateurs où nous pouvons rassembler majoritairement et où les contradictions du capital sont telles que des avancées structurantes sont possibles. Pourrions-nous ainsi reprendre pied sur le terrain de l'espoir ? Tel est l'enjeu et il n'est pas mince.

¹⁰³ Les entreprises libérées sont censées fonctionner sur la base de l'auto-détermination et de l'auto-organisation des salariés. Evidemment ces derniers n'ont aucunement les moyens d'influer sur les finalités et les objectifs structurants. Ce sont souvent des créateurs de start-up qui mettent en avant ce modèle. En réalité, celui-ci est un excellent paravent pour des pratiques autocratiques

Nous avons évoqué plus haut la manière renouvelée avec laquelle nous pouvons aborder la bataille sur les services publics en mettant l'accent sur les pouvoirs ou les objectifs de gestion. Cela nous permettrait de mieux faire comprendre que notre conception n'est pas de choisir entre le privé ou la technocratie d'État. Mais qu'elle repose sur une conception vraiment alternative.

Nous avons parlé également des communs numériques, nous avons évoqué la culture ; ou encore le logement et l'urbanisme. Nous pouvons illustrer le propos avec un dernier exemple.

Construire et gérer « en commun » la sécurisation de l'emploi et de la formation tout au long de la vie est un objectif crédible. Créer pour cela des outils financiers et institutionnels qui font système peut rencontrer les préoccupations du plus grand nombre. Le chômage est, en effet, de plus en plus vécu comme un scandale inacceptable dans une société où les dividendes explosent et où les riches s'enrichissent toujours plus. Ce qui coïncide c'est que la solution politique n'apparaît pas à l'évidence. Resituer nos propositions dans la logique du commun, avoir toujours le souci de favoriser la convergence avec d'autres qui recherchent le même type de solutions sans raisonner obligatoirement comme nous est essentiel. C'est une question où les choses sont en train de bouger. Sachons

déployer nos efforts sur ce point avec l'audace nécessaire.

* * *

Comme on le voit, la bataille pour le commun est riche de potentialités transformatrices. Elle ouvre des perspectives prometteuses pour répondre à des questions majeures posées à l'humanité avec la transformation du travail, les enjeux du numérique, la transition écologique ou encore les aspirations démocratiques pour assurer les conditions d'un progrès humain durable. Avoir le courage de décider que des biens, des services et des interactions sociales majeures doivent être émancipés de la domination prédatrice et déclarés inappropriables est une avancée vers une société de solidarité et de coopération. L'agir commun conçu comme une vision renouvelée du vivre ensemble et de la construction du destin humain peut ouvrir une nouvelle ère pour la démocratie. Il correspond à une nécessité de notre époque tout en élargissant le champ du possible.

Intégrer pleinement ces approches novatrices peut permettre à notre Parti d'enrichir et d'élargir sa stratégie politique. La démarche du commun peut contribuer efficacement à notre combat pour le dépassement du capitalisme jusqu'à son abolition et l'instauration d'une société post-capitaliste que nous appelons le communisme. ★